

ARENE Île-de-France - ateliers de sensibilisation énergie climat des élus

Synthèse des ateliers Evry et Ballancourt - Juin 2015

1. L'histoire du projet...

Dans le cadre du Réseau Climat Essonnien, l'ARENE Île-de-France a organisé courant juin 2015 deux "ateliers climat" avec l'appui du bureau d'études BG-21 et du cabinet d'avocat AKLEA :

- Le 02 juin à Evry à la Maison Départementale de l'Habitat.
- Le 09 juin à Ballancourt au siège de la Communauté de Communes du Val d'Essonne.

Ces ateliers avaient pour objectif de présenter aux décideurs des territoires de l'Essonne des initiatives prometteuses pour rendre nos territoires plus attractifs et dynamiques.

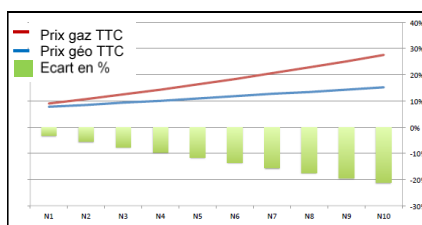
Grâce à la méthode du forum ouvert, les échanges ont permis de comprendre les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux des retours d'expériences présentés.

Voici ce qu'il faut retenir pour chaque thème évoqué.



2. Les leviers de la transition "énergie – climat" valorisés dans les ateliers

Le réseau de chaleur : une ressource énergétique disponible « dans nos sols » conciliant enjeux environnementaux, économiques et sociaux



Objectifs

- Profiter des opportunités associées au développement durable pour anticiper une précarité énergétique annoncée.

Synthèse des échanges

- Les réseaux de chaleur aujourd'hui : principalement biomasse et incinération, mais il existe une quinzaine de réseaux de chaleur en Essonne qui pourraient être étendus ou interconnectés.
- La réalisation d'un réseau de chaleur est avant tout un **projet porté par la collectivité** en tant que maître d'ouvrage et décideur sur son territoire.
- Le SRCAE d'Île-de-France estime qu'au niveau régional plus de 2 millions d'équivalents logements pourraient être connectés à un réseau de chaleur, 100 000 rien que dans l'Essonne.
- Une étude de potentiel de développement des réseaux de chaleur en Essonne réalisée par le Sipperec projette la connexion de **20 000 équivalents logements** en Essonne pour **2020**.
- Un réseau de chaleur géothermique de 10 000 équivalents-logements permet d'éviter l'émission de **15000 t de CO2** et devient **rentable** au-dessus de **6000** équivalents logements.
- Un certain nombre de facteurs à considérer pour le déploiement d'un réseau de chaleur :
 - o Financiers (investissement conséquent...) ;
 - o Techniques : adéquation des bâtiments avec les spécifications du réseau de chaleur... ;
 - o Sociétaux et gestion de projet.
- Avantage de la maîtrise des investissements et d'une partie de la facture :
 - o Stabilisation du prix de la chaleur dans le temps et possibilité,
 - o Accession pour les abonnés à certains avantages fiscaux et aides financières.
- Il a beaucoup d'avantages à se regrouper entre collectivités, comme l'on fait Grigny et Viry-Chatillon en SPL (Société publique locale) pour agir sur des habitats collectifs dégradés

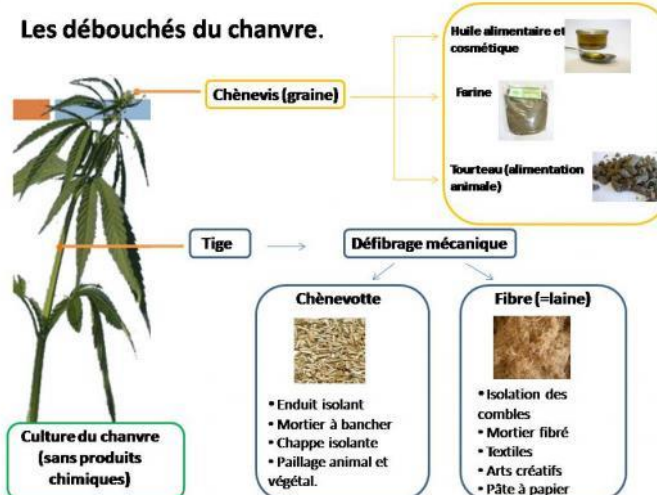
Perspective

- **L'étude a identifié 5 projets représentant environ 40 000 équivalent-logements : renseignez-vous auprès du SIPPAREC, votre territoire en fait peut être partie...**

Personnes ressources

Xavier Thierry, ingénieur réseaux de chaleur et géothermie, xthierry@sipperec.fr et Sabine Moreau, ingénieure réseaux de chaleur et géothermie, smoreau@sipperec.fr et au 01 70 64 90 49

La filière chanvre, un modèle économique basé sur les circuits courts



Objectifs

- Produire, transformer et mettre en œuvre un isolant naturel en circuit court.

Synthèse des échanges

- Culture "zéro phyto" résistante, peu gourmande en eau et qui "régénère" et prépare les sols.
- Permet de diversifier les revenus des agriculteurs.
- Un produit 100 % exploitable et à haut rendement : « tout est bon dans le chanvre ».
- L'élément central dont tout dépend est la transformation de la paille, et plus précisément la séparation de la fibre longue et de la fibre courte (la chènevotte) qui passe par l'implantation d'une unité semi industrielle (filrière locale) ou industrielle (filrière régionale).
- Le chanvre est un matériau d'isolation sain, écologique et extrêmement performant.
- D'autres débouchés : alimentation et cosmétiques, animalerie, paillis, fabrication de plastiques...
- Le PNR "facilitateur" pour l'émergence de la filière et l'organisation des acteurs locaux.
- Prix stable 130€ la tonne en usine, mais demande insuffisante pour la chènevotte qui peut être utilisé en isolant, béton de chanvre, enduits muraux, en vrac ou paillage végétal / animal.

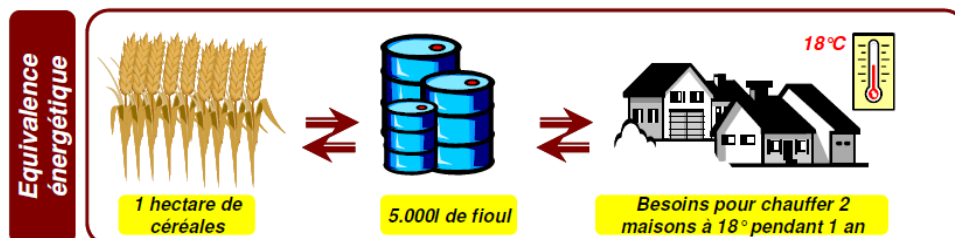
Perspectives

- Maintenir l'activité agricole et artisanale locale et créer 12 équivalents temps plein directs.
- Doubler la surface cultivée, développer le bio et créer un show-room.
- Développer le compostage des poussières et micro-unités de méthanisation avec les éleveurs.
- **Favoriser et promouvoir l'usage du chanvre dans vos projets de construction et rénovation et de paillis (espaces verts) !**

Personnes ressources

- Arnaud Charpentier, responsable du pôle développement local, Parc Naturel Régional du Gâtinais : a.charpentier@parc-gatinais-francais.fr et 01 64 98 73 93
- Nicolas Dufour, co-gérant SARL Gatichanvre Ile-de-France n.dufour@gatichanvre.fr et 06 84 77 54 98

Valoriser ses déchets agricoles pour se chauffer



Objectifs

- Transformer des déchets agricoles en **ressources**, alors qu'ils ne pourront plus être valorisés pour la nourriture du bétail ni compostés.

Synthèse des échanges

- **La mobilisation des élus d'Étampes a été fondamentale** : d'abord installation d'une chaufferie biomasse puis aujourd'hui piscine, école maternelle, complexe sportif et à venir lycée régional
- La mise en œuvre du projet a pu s'appuyer sur le **réseau des COOP** et compter sur l'aide de la **CAIF** pour préserver le foncier agricole.
- Combustible à base de blé **3 fois moins** cher que le gaz et prix garanti pendant 3 ans.
- Modèles de contrat opérationnel, entrepôt de stockage permettant d'assurer **l'approvisionnement sans rupture pendant 15 jours**.
- Fournit Heineken, Barilla, au Pays bas et en Belgique par **voie fluviale** (2 fois moins cher que le train!)
- En plus des coproduits ("déchets secondaires") des menuiseries industrielles locales, presque **tous les coproduits végétaux peuvent être envisagés comme combustibles** : le blé, les noyaux de pruneaux, les branches d'estragon ou de persil, etc.
- Si teneur en matière sèche trop bas (inférieur à 85%), la méthanisation sera préférable.
- Ce retour d'expérience est précieux pour faire gagner du temps : modèles de contrats d'approvisionnement, rythme de révision, pièces de rechanges et entretien des chaufferies
- Création de **2 CDI**...pour l'instant !

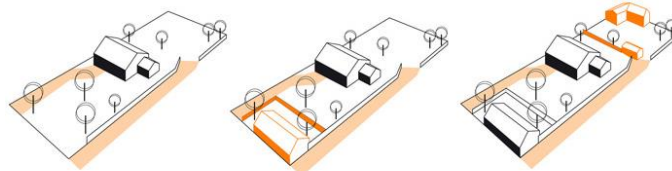
Perspectives

- Diffuser ces retours d'expériences auprès d'autres coopératives
- Trouver d'autres gisements et les faire valider (opportunités et faisabilité) par le BE.
- **Solliciter la Coopérative pour approvisionner vos chaufferies !**

Personnes ressources

M. Hervé Courte, coopérative Agricole Ile de France sud, SCA Ile de France Sud – 91150 Étampes
– 01 69 92 10 10 - hervé.courte@idsud.com

Maitriser le foncier avec la démarche BIMBY



Objectifs

- Limiter l'étalement urbain tout en conservant les intérêts de chacun.

Synthèse des échanges

- Saint-Yon est une commune de **900 habitants**, membre de la communauté de communes de l'arpajonnais qui est engagée dans une démarche **Agenda 21 – PCET**.
- Le maire se demandait comment ramener les habitants au cœur du bourg et ainsi **améliorer la vie sociale**, alors que les « néo » ruraux étaient venus chercher une certaine qualité de vie.
- Dans ce contexte cohérent, le maire a répondu à un appel à projet de l'ADEME sur Bimby.
- À travers une étude du foncier, le cabinet d'architecte mandaté cherche à **utiliser l'espace de parcelles à l'intérieur des propriétés** (« Build In My Back Yard »). En ce sens la réflexion va dans le sens de la **loi ALUR** qui vise à prioriser les constructions dans les zones existantes.
- Les architectes s'assurent que les projets sont **en phase avec le PLU**, qu'ils préservent la qualité architecturale du bâti, et qu'ils vont bien dans le sens de **l'intérêt général**.
- Cette démarche implique la **participation** des habitants à l'élaboration du PLU, et la part de **pédagogie** est importante.
- La mairie a décidé d'aller plus loin en sensibilisant les **scolaires** lors d'animations locales.
- Le surcoût est le même que pour une démarche d'AEU et peut être financé par l'ADEME à hauteur de 70 %.
- Rester vigilants pour éviter les abus sur de très petites parcelles.
- Développer en parallèle une réflexion sur les transports et les services, ainsi que sur l'opportunité de faire du logement social.

Perspectives

- Bien préparer la démarche (concertation et pédagogie), en dehors des périodes électorales, en privilégiant le secteur des gares quand elles existent et plutôt à l'échelle de l'intercommunalité...

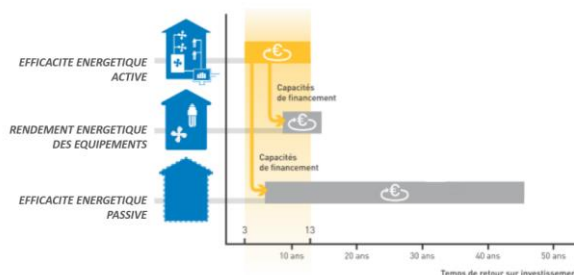
Personnes ressources

Alexandre TOUZET (Maire), courriel: alexandre.touzet@gmail.com, Mob : 06 72 78 12 29

SMART BUILDING

Smartbuilding PARIS ÎLE-DE-FRANCE

3 approches pour répondre aux préoccupations environnementales, réglementaires et sociétales dans les bâtiments :



Objectifs

- Aboutir avec une bonne connaissance de son système à des modèles quasi prédictifs permettant une bonne anticipation des besoins.

Synthèse des échanges

- La problématique du Smart Building (SB) s'inscrit dans la logique de l'utilisation des données issues de la technologie des compteurs « intelligents qui équipent de plus en plus les usagers des services fournisseurs de fluides (eau, gaz, électricité...)
- Les smart building permettent de mesurer et faire une analyse des données au sein du bâti ancien afin d'en identifier les dysfonctionnements, de pouvoir le contrebalancer et associer également un changement des comportements dans le bâti.
- Si le SB peut s'appliquer à tout type de bâtiment, il importe de bien faire la part entre l'investissement nécessaire et le budget de fonctionnement pour maintenir l'outil dans la durée.

Perspectives

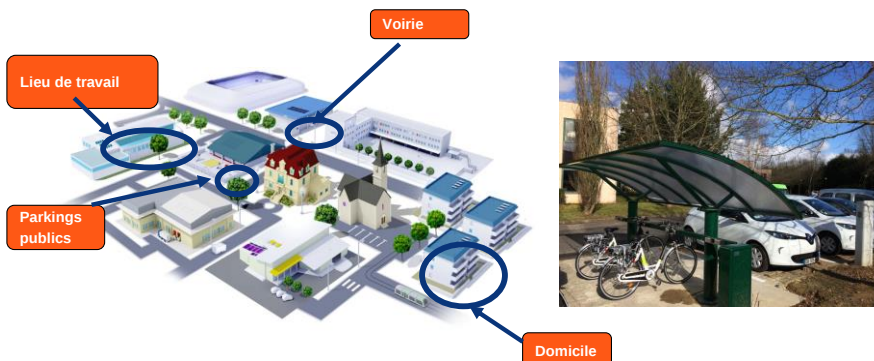
- Favoriser l'intégration de technologies complémentaires actuellement dissociées, constituer une offre globale à destination des propriétaires de bâtiments tertiaires ou industriels existants et la promouvoir sous un label commun au niveau francilien.

Personnes ressources

- Guillaume Benard, conseiller énergie à la CCIE g.benard@essonne.cci.fr 01 60 79 94 54
- Pierre Olivier Viac, po.viac@essonne.cci.fr 01 60 79 90 78

Développer l'auto partage électrique

Le véhicule électrique est à recharge constante



Objectifs

- Favoriser et promouvoir l'auto-partage de flotte captive de véhicules électriques.

Synthèse des échanges

- Le véhicule électrique et l'auto partage soulèvent encore des interrogations d'ordre technique et financière. A ce titre, les collectivités ont un rôle clé d'expérimentation à jouer via l'électrification de leur flotte automobile qui permet par ailleurs de « montrer à voir » aux habitants la traduction concrète de cette technologie dans la vie quotidienne. Il est donc très positif de constater la montée en puissance de l'équipement en véhicules électriques des collectivités optimisée par une dynamique de mutualisation des flottes.
- Le « passage à l'acte » et la généralisation du véhicule électrique impliqueront d'apporter des réponses à un certain nombre de questions techniques et financières qui demeurent telles que le coût d'équipement des bornes, la performance et l'autonomie des batteries.

Le passage de l'expérimentation au développement d'une offre territoriale de mobilité électrique soulève d'autres questions, cette fois-ci d'ordre organisationnel : échelle territoriale, complément avec les offres de transports existants, l'optimisation du maillage territorial en borne électrique, offre collectives et besoins spécifiques.

Perspectives

- Après Monaco, Paris, Nice, Versailles, Grenoble, les gares de l'Est (Paris), Saint Charles (Marseille), d'Avignon et de Bordeaux, les parkings Vinci... Ce sont aux **élus** de prendre l'initiative pour **mailler le territoire** de bornes de recharge

Personnes ressources

- Franck Chauveau, franck.chauveau@edf.fr 06 66 60 24 29
- Arthur Albon, Sodetrel, arthur.albon@sodretel.fr 06 47 27 24 14

La plateforme RENOVER MALIN pour favoriser la rénovation des particuliers



Objectifs

- Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement "de A à Z" : diagnostic, "fléchage" des aides, facilitation des travaux, etc.

Synthèse des échanges

- En Essonne, le parc résidentiel est majoritairement énergivore, qu'il soit individuel ou collectif, appartenant à des bailleurs privés ou sociaux.
- « Rénover malin », **nouveau service public** créé par le Conseil départemental de l'Essonne, avec le soutien de l'ADEME et de la Région Ile de France.
- La plateforme essonnienne de la rénovation énergétique « Rénover malin » se matérialise par un site Internet dédié aux particuliers et un service physique d'accompagnement gratuit mis à la disposition des Essonnais, grâce à une quinzaine de « **coach rénov** » maillant le territoire départemental.
- Cette plateforme permet la mise en relation avec des **entreprises locales qualifiées** et titulaires de la mention **RGE** « reconnu garant de l'environnement ».
- Elle facilite les sources d'identification de financement et permet de faire bénéficier des **chèques éco-énergie 91** votés par le Conseil départemental de l'Essonne ou d'autres aides financières.
- Un **Prix Rénover Malin** de la **maîtrise d'ouvrage publique** est en train d'être mis en place, visant à créer une dynamique entre collectivités en matière d'exemplarité et de communication en direction de leurs citoyens.
- Des animations de type « **Café Rénover malin** » permettent d'établir des passerelles entre maîtres d'ouvrage (privés, publics, bailleurs sociaux...), coach rénov et artisans locaux RGE, dans un souci d'efficacité, de simplification et de confiance pour faciliter le passage à l'acte aux travaux de rénovation.

Perspectives

- **Relancer l'emploi et l'activité économique dans le département par la rénovation énergétique des logements.**

Personnes ressources

- Annie Claude Rastell, Cheffe du service CLE 91 (Conseil logement écologie) au Conseil départemental de l'Essonne et à la Maison départementale de l'habitat ACRastell@CG91.fr
- Olivier Issautier, Ingénieur thermicien animateur de la plateforme "Rénover malin", OIssautier@CG91.FR au 01 60 91 77 84

Une Agence Locale de l'énergie (ALE) pour favoriser la rénovation des copropriétés



Objectifs

- Accompagner les copropriétés dans une démarche globale de rénovation (rédaction du cahier des charges de l'audit énergétique, aide à la consultation des bureaux d'études, formations au conseil syndical, mise en relation avec des tiers financeurs...).

Synthèse des échanges

- L'accompagnement des copropriétés : un soutien technique et d'aide à la décision.
- Une **démarche ciblant des copropriétés** (les copropriétés particulièrement dégradées par exemple entrent dans d'autres dispositifs).
- Nécessité d'une **approche travaillée très en amont** : pour permettre une vision partagée des objectifs de la rénovation avec les divers représentants de la copropriété, pour avoir une estimation de l'investissement à faire et pouvoir l'étaler sur 3-4 ans.
- Les collectivités : un **maillon incontournable** dans la démarche pour identifier les copropriétés pouvant bénéficier de ce dispositif et intégrer cette initiative dans la perspective de leurs politiques habitat / rénovation.
- Des actions de formation, de sensibilisation de l'agence menées auprès des élus pour se faire connaître.

Perspectives

- **L'Agence Locale de l'Energie, un outil de proximité, d'aide à la décision, dans le domaine du développement durable et au service des collectivités, des villes, des entreprises et des copropriétés. Pensez-y !**

Personnes ressources

- Adèle Baud, directrice de l'agence locale de l'énergie Evry Centre Essonne, a.baud@ale-centre-essonne.fr et Philippe Bataille au 09 83 39 27 03

3. Et demain...

